

Mont-Laurier, le 7 mars 2021

Madame la Bâtonnière, membres du Conseil de section et membres du Barreau Laurentides-Lanaudière,

Conséquemment à l'annonce de Me Roger Rancourt, représentant du district de Labelle au conseil d'administration de notre Barreau de section, qui ne souhaite pas solliciter un nouveau mandat à ce titre, je désire présenter ma candidature pour ce poste.

Je tiens tout d'abord à souligner le travail exceptionnel dont Me Rancourt s'est acquitté durant les dernières années au sein de l'institution. Évidemment son départ nous attriste tous, mais un sentiment de profonde reconnaissance envers lui nous anime, plus particulièrement les membres du district judiciaire de Labelle pour qui Me Rancourt s'est donné sans compter. Son dévouement n'est plus à démontrer à notre égard, pas plus qu'envers l'ensemble de la communauté juridique des Laurentides et de Lanaudière. Nous sommes extrêmement redevables à ce juriste de grande qualité pour tout le travail accompli au cours de son mandat de conseiller.

Ce sont donc des souliers de grande pointure que je me propose de chausser en posant ma candidature pour remplacer Me Rancourt.

Assermenté en 2005, j'ai pratiqué le droit multidisciplinaire essentiellement à Mont-Laurier, à Maniwaki, à St-Jérôme et à Joliette, depuis les 16 dernières années. Plus particulièrement en pratique privée pendant les 12 premières années et depuis 2017 au sein du Bureau d'aide juridique de Mont-Laurier où j'assume un des deux postes permanents.

Ayant exercé la pratique du droit tant au privé qu'au public, j'ai acquis au fil des ans une bonne connaissance des enjeux de notre profession, de son fonctionnement particulier sur notre territoire et des défis qu'elle présente pour chacun de nous.

Et ces défis, ils sont nombreux. Nous vivons à une époque de grands changements qui touchent toutes les sphères de notre profession. La pratique du droit était déjà sujette à changements à plusieurs niveaux lorsque la crise sanitaire relative au Covid-19 nous a frappés de plein fouet l'an dernier.

En effet, la pandémie nous a tous contraints à revoir nos façons de pratiquer notre métier, et c'est peu dire, tant les changements ont été nombreux et difficiles. Notre rapport à la clientèle et aux usagers du système judiciaire a changé, ainsi que les relations entre nous, avec la magistrature et tous les intervenants du milieu. Notre faculté à s'adapter a été

mise à rude épreuve et nous avons relevé pour la plupart les défis imposés par la situation et ce, avec brio. Je ne peux qu'avoir un profond respect pour toutes mes consœurs et tous mes confrères qui ont su être à la fois brillamment créatifs et suffisamment disciplinés pour assurer le bon fonctionnement du grand appareil judiciaire.

Par contre, tout n'est malheureusement pas terminé. Il nous reste beaucoup à accomplir dans des conditions que l'on souhaite meilleures, mais qui demeureront néanmoins difficiles pour quelque temps encore.

Voilà essentiellement la raison de ma démarche. Je veux vous accompagner dans ce périple. Je veux faire tout ce qui nous apparaîtra nécessaire de faire afin que vous puissiez pratiquer votre art de la meilleure façon possible. Je veux agir afin de vous faciliter les choses, pour réaliser les tâches que commande notre profession, pour assumer vos obligations professionnelles et représenter nos clients dans les meilleures conditions.

Au cours de la dernière année, plusieurs d'entre vous ont multiplié les initiatives afin d'aplanir les embûches que la crise a laissées dans son sillage et je salue votre résilience et vos efforts soutenus afin que l'administration de la justice soit le moins entravée possible.

Je vous en remercie sincèrement et ma démarche afin de devenir conseiller au sein de notre Barreau réside précisément là, vous accompagner et vous épauler dans cette aventure qui change profondément la pratique du droit.

Merci et bon courage à tous!

Me Nicolas Gravel